



Comité Technique Local 27 avril 2022

Déclaration liminaire

Dans le cadre des négociations nationales, le protocole de reconnaissance de l'engagement des agent·es signé entre la Direction Générale et les organisations syndicales représentatives de la DGFIP, le 22 octobre 2021, prévoit la mise en place d'un «Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agent·es», doté d'une enveloppe totale de 10 millions d'euros.

Le protocole comporte trois volets, les deux premiers axes étant la rémunération et les promotions.

La somme attribuée au département du Pas-de-Calais s'élève à 154 586€. Il est indiqué dans le protocole que ce fonds permettra de financer des actions relevant de quatre axes :

- Cadre de vie au travail
- Démarche éco-responsable
- Sensibilisation aux innovations
- Responsabilité sociale de la DGFIP.

Pendant un court instant nous avons pu penser qu'enfin notre Directeur Général se préoccupait de nos conditions de vie au travail. Nous avons pu penser qu'enfin nous pourrions travailler avec des moyens adaptés, du matériel qui fonctionne (pas de bugs informatiques ou téléphonie disponible) et dans des bâtiments corrects (toilettes en état de fonctionnement, fenêtres qui s'ouvrent) mais la désillusion a vite fait face.

Pour Solidaires Finances Publiques 62, cette enveloppe, bien qu'elle ait le mérite d'exister, reste totalement dérisoire face à l'ampleur des problématiques des collègues et ne répond en rien aux problèmes d'effectifs, de réformes et restructurations incessantes, ou encore de perte de pouvoir d'achat.

Une grande partie des propositions sont du domaine de compétence du CHSCT ou bien en rapport avec la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Pour Solidaires Finances Publiques 62, l'amélioration du cadre de vie des agent·es au travail ne pourra être significative qu'avec :

- un plan massif de recrutement de fonctionnaires, l'arrêt des suppressions d'emplois et d'embauche des contractuel·les, l'arrêt des restructurations,
- l'augmentation significative du point d'indice et non des primes au mérite,
- une gestion des services à la hauteur de nos ambitions accompagnée d'une véritable formation de nos encadrant.es,
- une gestion des Risques Psycho-Sociaux digne des moyens mis en œuvre,
- une véritable politique de prévention,
- un véritable dialogue social où les organisations syndicales auraient dû être conviées à plusieurs Groupes de Travail pour définir une démarche collective pour toutes et tous pour l'utilisation de ce fonds.

Solidaires Finances Publiques 62 revendique l'utilisation de ce fonds pour des espaces collectifs sur chaque site où les collègues pourraient se réunir sans contrainte.

Une utilisation du fonds pour une véritable amélioration des conditions de vie au travail.

Les propositions suivantes soulèvent plusieurs interrogations :

- installation de douches ne concernant que 3 sites et pour un coût de 47 011 € ne correspondant qu'à peu de demandes sur la totalité des agent.es du département,

- quel est l'intérêt d'achat de lampes de luminothérapie alors que plusieurs sites sont en attente de réparation de volets ou de stores, la lumière naturelle est déjà une réponse avant des achats gadgets ?
- pourquoi la DDFiP62 n'a pas organisé de réunions sur chaque site pour discuter collectivement de ce fonds d'amélioration ? un questionnaire a été envoyé par mail et une relance a été effectuée sans beaucoup de succès. Il faut entendre dans les réponses, le besoin urgent de réfection des bâtiments et de la mise à disposition de vrais moyens pour travailler.
- Les plantes peuvent égayer effectivement les services mais que la direction ne se targue pas d'un côté écologique.

Solidaires Finances Publiques 62 n'acceptera pas le chantage de la direction de voter pour tous les projets sous prétexte de ne pas perdre le montant dédié.

Certaines propositions ne s'adressant qu'à une minorité d'agent.es, il y aurait donc une inégalité entre les collègues du département, et Solidaires Finances Publiques 62 votera en conséquence.

Solidaires Finances Publiques 62 dénonce un fonds d'amélioration utilisé comme un cache-misère des réelles problématiques de conditions au travail de nos collègues.

Vos élu-es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Nadège BOTTE, titulaires

Pascal PEIREIRA, Céline VANDEN-BROECK, suppléant·es

Arnaud VANHOUCKE expert

